

« Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes

“This Whole Life of Intimate Pains”: Feminist Poetics and
Politics of the Body Among the Saint-Simonian Women

Azélie Fayolle



Pour citer cet article

Azélie Fayolle, « « Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes », dans *Fabula-LhT*, n° 31, « Corps souffrant, corps politique », dir. Aurélien d'Avout et Yohann Deguin, Avril 2024, URL : <https://fabula.org/lht/31/fayolle.html>, article mis en ligne le 29 Avril 2024, consulté le 20 Mai 2026, DOI : <http://doi.org/10.58282/lht.4231>

Azélie Fayolle, « « Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes »

Résumé - Cet article analyse comment les Saint-Simoniennes de la *Femme libre. Apostolat des femmes*, premier journal féministe français, ainsi que la saint-simonienne Claire Démar, posent les linéaments d'une politique d'émancipation des femmes fondée sur des discours du corps. Ces derniers montrent comment ces militantes visent à faire advenir par le corps individuel le corps social, qui sera celui de l'Homme Nouveau – et de la Femme Nouvelle. Les souffrances féminines dont elles font état leur permettent de conceptualiser et de politiser leur condition ; elles développent une poétique du corps, qui fait d'elles les apôtres de la Femme Nouvelle, dont elles espèrent hâter la venue.

Mots-clés - Écriture de la souffrance, Féminisme, La Femme libre, Poétiques du corps, Saint-Simoniennes

Azélie Fayolle, « “This Whole Life of Intimate Pains”: Feminist Poetics and Politics of the Body Among the Saint-Simonian Women »

Summary - This article aims to show how the Saint-Simonian women, who have founded the first french feminist newspaper, *La Femme libre. Apostolat des femmes*, as well as the Saint-Simonian Claire Démar, have elaborated the very beginning of women's emancipation, based on discourses of the body. Through the individual body, the social body has to realize, to be the one of the New Man – and of the New Woman. These journalists report the feminine sufferings to conceptualize and to politicize their condition. These poetic of the body transforms them into the apostles of the New Woman, whose coming they hope to realize.

Keywords - Feminism, La Femme libre, Poetics of the body, Poetics of the pain, Saint-Simonian women

« Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes

“This Whole Life of Intimate Pains”: Feminist Poetics and Politics of the Body Among the Saint-Simonian Women

Azélie Fayolle

« Notre bannière étant à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur », déclarent, en l'attribuant à Jeanne d'Arc, les rédactrices saint-simoniennes de *La Femme libre*. La devise, placée en tête de leur journal¹, précède de presque un demi-siècle la « fédération des douleurs » que Jules Vallès place en épigraphe de *L'Insurgé* ; elle inscrit en tout cas le premier journal féministe français² sous le sceau de la « souffrance ». Les douleurs affichées, revendiquées et dénoncées par les rédactrices de *La Femme libre* constituent les marques (on voudrait dire : les stigmates) les plus visibles de l'apostolat dans lequel elles s'engagent, qu'elles pensent comme un révélateur de la condition féminine. Elles affrontent en effet un écueil majeur : comment se faire entendre alors qu'elles ne sont ni reconnues, ni écoutées ? L'exhibition de leurs souffrances désigne concrètement, par le dolorisme, l'injustice sociale qu'elles dénoncent et devient un socle pour fonder une solidarité de femmes.

Le dolorisme de *La Femme libre* s'explique par le néo-christianisme qu'est le saint-simonisme, inscrit dans le vaste mouvement de religiosité socialiste du premier xix^e siècle qu'a étudié Frank-Paul Bowman dans *Le Christ des barricades. 1789-1848* (1987). Si elles sont résolument pacifistes, par exemple en refusant le martyre révolutionnaire, les rédactrices de *La Femme libre* s'inscrivent dans le sillage agité de l'Église dirigée par Prosper Enfantin. Leur militantisme est d'abord, comme l'indique le sous-titre du journal³, un *apostolat*, et elles-mêmes se désignent comme des

¹ La devise est placée en dessous du titre, à partir du dixième numéro.

² Le mot « féminisme » n'existe, dans son acception politique, qu'à la fin du xix^e siècle (Offen, 1987). L'emploi du mot est anachronique, mais il permet de reconstituer une histoire militante et discursive, qui reconnaît traditionnellement ce journal comme le premier journal féministe français (Adler, 1979 ; Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2020).

³ Les titres et sous-titres de la parution sont instables : la mention de l'« apostolat » est constante pour les treize premiers numéros, et elle est remplacée ensuite par le sous-titre *Tribune des femmes*. Ce choix est justifié par Suzanne (Voilquin) dans un « Appel aux femmes » (s.d.). La devise n'apparaît qu'au deuxième numéro, mais elle reste ensuite jusqu'à la fin de la parution.

« apôtres ». Cette dimension religieuse explique le vocabulaire comme la philosophie du langage qui irriguent leurs textes. Le saint-simonisme s'annonce en effet comme un mouvement de complète rénovation sociale qui vise la réalisation de « l'Être social », composé de l'homme et de la femme – il proclame ainsi leur égalité. La *Femme nouvelle*, autre titre de *La Femme libre* qui en change beaucoup, est l'un des noms de cette femme du couple qui fonde l'Être social, placé à la tête de la Famille saint-simonienne : elle en sera la « Mère » quand Prosper Enfantin en est le « Père ». L'égalité proclamée par le saint-simonisme est comprise par les femmes du mouvement comme un engagement existentiel, aux conséquences parfois lourdes sur leurs vies.

Cet article a pour but de montrer comment les Saint-Simoniennes de la *Femme libre*, ainsi que la Saint-Simonienne Claire Démar, posent les linéaments d'une politique d'émancipation des femmes qui repose sur des discours du corps. Il s'agit, en se plaçant dans l'optique saint-simonienne, de faire advenir par le corps individuel le corps social, qui sera celui de l'Homme Nouveau – et de la Femme Nouvelle. Journal à la non-mixité d'abord imposée (avant d'être revendiquée), les autrices de *La Femme libre* sont doublement marginalisées, d'abord par leur appartenance au saint-simonisme, puis par l'exclusion décidée par Enfantin de toutes les femmes des degrés de la Doctrine. Le premier féminisme français se construit depuis cette double marginalité.

Politiser la souffrance

C'est au nom du malheur des femmes que les rédactrices de *La Femme libre* réclament, dès le premier numéro, l'égalité entre les sexes :

Notre sort est-il tellement heureux, [sic] que nous n'ayons rien aussi à réclamer ? La femme, jusqu'à présent, a été exploitée, tyrannisée. Cette tyrannie, cette exploitation, doit cesser. (Jeanne-Victoire, 1833, p. 1)

Le ton a l'emphase des déclamations : l'universalité de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est martelée. Cette universalité des principes n'est pas un simple argument logique : il s'agit de montrer l'asymétrie des malheurs, et donc leur illégitimité. Ce premier article, programmatique, poursuit un but double : convaincre, par un appel à l'universalisme (adressé aux Républicains et descendants de la Révolution française) et toucher, émouvoir par le spectacle des souffrances des femmes. Dire la souffrance permet de désigner ce qui pourrait être vu comme une banalité insignifiante : « cette tyrannie, cette exploitation » sont les noms qui politisent une souffrance, non pas invisible, mais normalisée ; ils montrent que ces souffrances sont un effet de l'organisation sociale. Elles partagent ce qui les

scandalise, pour faire sentir le scandale lui-même à leurs lecteurs, surtout à leurs lectrices. À ce titre, elles s'adressent, non pas aux femmes pauvres et prolétaires, mais aux femmes riches, comme le montre la suite de l'article :

vous vous croyez heureuses lorsque dans vos salons vous respirez l'encens de la flatterie qui vous est prodigué par tous ceux qui vous entourent ; vous régnez : votre règne est de peu de durée ; il finit avec le bal. Rentrées chez vous, vous redevenez esclaves ; vous retrouvez un maître qui vous fait sentir sa puissance, et vous oubliez tous les plaisirs que vous avez goûtés. (p. 2)⁴

L'adresse permet de montrer, par-delà les classes sociales, ce qui lie les femmes dans un sort commun – en passant, dans le même temps, du concept à sa réalité plus concrète : ce qu'elles désignent comme l'esclavage invisible (et donc à visibiliser) des femmes, c'est-à-dire leur aliénation physique et morale dans le mariage. Le Code civil de 1804 stipule en effet, dans son article 213, que « le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari ». L'asymétrie des substantifs⁵ légalise l'inégalité, régulièrement dénoncée par la métaphore, ancienne, de l'esclavage⁶. Cette dernière a l'avantage de dire l'exploitation, en identifiant la situation des femmes à celle d'une classe que la dureté de son sort a érigée à l'état de symbole⁷. La désignation précise des malheurs (présentés comme paradoxaux et invisibles) des femmes riches tente de penser et de constituer un groupe, voire une classe des femmes, ramenant au mode d'énonciation politique capable de « fabrique[r] littéralement des groupes » : « en prenant la parole au nom du groupe, [elles] font le groupe » (Rioufreyt, 2017, p. 138).

À l'esclavage féminin répond l'apostolat des premières féministes. Le vocabulaire chrétien est réinvesti pour exhiber les souffrances des femmes, comme de celles qui s'engagent pour améliorer leur condition. Les rédactrices se font autant les porte-paroles que, littéralement, les témoins des malheurs vécus par la classe des femmes⁸. L'enjeu est de faire connaître et ressentir les souffrances de certaines femmes pour leur donner une portée universelle. Ainsi, en parlant de la prostitution

⁴ On peut noter comment les femmes de la classe privilégiée ne sont pas elles-mêmes des femmes privilégiées, comme Christine Delphy montre que les femmes de bourgeois ne sont pas des bourgeoises (1977). C'est justement l'objet ici : montrer, par des malheurs communs, un sort commun malgré les apparences et la divergence de fortunes.

⁵ La « protection » n'est pas équivalente à l'« obéissance », comme le montre l'article 214, déclarant l'obligation de résidence des épouses. On peut constater que, si « mari » est un statut social, « femme » est entaché de naturalisme : leur situation sociale se fonde dans la désignation de leur nature (différente).

⁶ Elle date, pour la condition féminine, au moins de Condorcet. Est-elle sentie, par les féministes, comme métaphorique ?

⁷ Les rédactrices de la *Femme libre* sont pour l'abolition de l'esclavage et elles dénoncent (ponctuellement) la traite triangulaire. Le parallèle avec l'esclavage est cependant déshistoricisé, motivé par la mention des « chaînes » symboliques (par exemple légales, mais aussi économiques). Quand il est historicisé, le parallèle se fait souvent avec les « ilotes ». C'est précisément cette symbolisation (qui s'approprie en effaçant la situation concrète de l'esclavage) qui explique que cette comparaison fasse aujourd'hui polémique.

⁸ Le martyre est, étymologiquement, un témoignage de la foi et du sacrifice des premiers chrétiens.

comme d'une souffrance, Marie-Reine appelle au partage par toutes des douleurs de quelques-unes :

Quoiqu'elle [la prostitution] ne pèse que sur une faible partie de nous, nous ne devons pas moins en ressentir toutes les douleurs, nous devons les sentir plus profondément que celles qui y sont plongées, car elles s'étourdissent sur leur position, tandis que nous pouvons l'envisager entièrement. (Marie-Reine, 1833b, p. 3)

Le devoir moral excède la compassion littérale. Les rédactrices se donnent pour tâche de nommer ce qui était jusque-là indicible : les souffrances féminines, en particulier celles provoquées par les violences sexuelles. Elles livrent des récits, biographiques ou emblématiques, de ces souffrances, comme ce récit de viol subi par « une jeune fille de seize ans » :

Un jour il monta dans sa chambre sous un prétexte quelconque, et là il abusa de sa force... Que pouvait faire la pauvre jeune fille ? elle avait seize ans : les tribunaux n'accordent point satisfaction ; maintenant son bourreau refuse de la réhabiliter dans le monde ; il ne veut point l'épouser, et cependant soir et matin il frappe à sa porte pour renouveler ses infâmes tentatives. (Angélique et Sophie Caroline, s. d., p. 93)

Le récit, en respectant l'anonymat de la jeune fille, donne de nombreux détails tout se faisant emblématique. La scène devient, littéralement, une scène de genre (et de classe) en racontant, par un premier événement, puis par l'itération des insistances masculines, les malheurs des filles (prolétaires). Ceux-ci sont redoublés par la publicisation de cette violence :

Eh bien, Mesdames, dans la société actuelle, si le crime a des suites, si la jeune fille porte des marques de la violence qui lui a été faite, la voilà déshonorée à tout jamais, flétrie pour toujours. Elle aura beau dire et crier au public : je ne l'ai point voulu, je me suis défendue ! j'étais trop faible !... le public railleur la repoussera, les hommes riront à son passage, les femmes lui crieront : Arrière ! Il serait en effet si ridicule aujourd'hui de croire à la vertu d'une femme ! et elle, innocente et sage, subira la honte et l'infamie, parce qu'un homme fut plus fort et plus robuste qu'elle. (p. 93)

Le déshonneur se raconte dans une scène fictive par le futur hypothétique qui montre l'impossibilité de se défendre face à la violence masculine. Pour devenir représentatif, le récit est à la fois typifié et singularisé : il s'agit de rendre la violence aussi tangible qu'emblématique. La narration mentionne ainsi des détails concrets, comme la force physique soulignée par l'article indéfini « un », qui fait des hommes une classe dont les individus sont caractérisés par l'emploi de cette force physique. L'insertion d'un dialogue fictif, oralisé et à la première personne, accentue encore le pathétique de la scène en soulignant l'impuissance de la jeune fille dont l'anonymat,

préservé par l'article défini « la », ouvre la possibilité d'un récit exemplaire. Comme le synthétise Thibaut Rioufreyt, l'« énoncé politique désingularise la situation, la cause et les acteurs » (2017, p. 138). La reproductibilité de ce récit est en effet immédiatement soulignée :

Ces faits se reproduisent chaque jour dans la société. Si l'on voulait rechercher et tenir note de tout ce qu'il y a d'immoral dans la conduite des hommes envers les femmes, on verrait qu'il n'est pas un jour, pas une heure, où de semblables crimes d'exploitation ne se commettent. (Angélique et Sophie Caroline, s. d., p. 93)

L'hypothèse d'annales d'immoralités n'est pas suivie, mais laissée à l'imagination du lectorat⁹. Les corps souffrants sont d'abord des corps à protéger, notamment par une mise à l'abri garantie par la non-mixité (par exemple avec la proposition de fonder des maisons ouvrières féminines). Le discours féministe apparaît ainsi comme un discours de révélation : « Que serait-ce donc si arrachant de vos yeux le bandeau chrétien dont vous voulez vous couvrir, je vous montrais une à une toutes ces douleurs », demandent les « Femmes Nouvelles » (Les Femmes Nouvelles, s.d., p. 159). La démonstration passe par la monstration de ces douleurs, jusqu'au sordide. L'exhibition des souffrances inclut en effet la désignation (qui donne une existence), et le détail de ces souffrances, notamment physiques :

Quel supplice plus affreux, quelle douleur plus poignante que d'avoir horreur d'un être que l'on ne peut pas fuir, que de recevoir des caresses qui font frissonner d'horreur et de dégoût, que d'être obligée de porter le jour, la nuit, sans cesse, le poids d'égards qui fatiguent, de prévenances qui impatientent, que de craindre voir, ou retrouver dans ses enfans, les traits ou les défauts de leur père, de ne pouvoir prononcer leur nom sans qu'il vous rappelle un être que l'on abhorre... que l'on méprise !..... (Saint-Amand, 1834, p. 132)

Les douleurs sont précisées, sous la plume d'Adèle de Saint-Amand, par l'énumération, plus concrète, de leurs causes. Les réactions sont corporelles : l'horreur, la répulsion provoquent le « frisson » (dit et représenté par les aposiopèses), rare manifestation corporelle du dégoût conjugal, signalant la possibilité du viol marital, dont la mention est aussi impudique que scandaleuse pour cette première moitié du xix^e siècle. L'appel, répété dans l'article, à la liberté, vise à faire sentir le sentiment suscité par l'oppression légale des femmes et à en propager les analyses comme l'indignation.

Quoique libres, et déjà scandaleuses (comme le montrent les nombreuses caricatures qui les ciblent), les rédactrices de *La Femme libre* sont encore dépassées par l'impudeur de Claire Démar, saint-simonienne aussi, qui regrette la prudence de

⁹ Les premières enquêtes d'ampleur, montrant la prévalence effarante des violences sexuelles, ne sont menées en France qu'à partir des années 1970, notamment par Leïla Sebbar (1978).

ses sœurs. Dans *Ma loi d'avenir* (1833), Démar applique le même procédé en prenant pour point de départ un récit prototypique, anonyme et dépersonnalisé, quoique concret, pour livrer une confidence personnelle :

C'est que bien souvent, au seuil de l'alcove [*sic*], une flamme dévorante est venue s'éteindre ; c'est que bien souvent, pour plus d'une grande passion, les draps parfumés du lit sont devenus un *linceul de mort* ; c'est que plus d'une, peut-être, lira ces lignes, qui le soir était entré dans la couche d'hymen, *palpitante de désirs et d'émotions*, qui s'est relevée le matin *froide et glacée*.

C'est que MOI, *qui parle*, j'ai pu *volontairement* reposer, seulement pendant une heure, dans les bras d'un homme, et que *cette heure* ait élevé une barrière de satiété entre lui et moi, et que cette heure, la seule possible pour lui ait été assez longue pour le replacer vis-à-vis de moi dans la foule monotone des indifférents, et que lui soit redevenu pour moi une de ces unités qui ne laissent de trace dans notre vie qu'un souvenir commun, froid et banal, sans valeur comme sans plaisir, sans regrets. (Démar, [1833] 1834, p. 37)

Le passage est choquant à plus d'un titre : il est un cas, rare pour le premier xix^e siècle, d'écriture du corps par une femme à la première personne. Claire Démar outrepassa les limites de la pudeur, déjà franchies par les Saint-Simoniennes, dont le malaise à la lecture de *Ma loi d'avenir* est tangible¹⁰. J'ai employé pour décrire cette figure de rupture, caractéristique de l'écriture féministe, le terme de *trivialia* (Fayolle, 2022, p. 281). Proches du modèle des *realia*, les *trivialia* visent à ancrer le lecteur dans des réalités sordides, habituellement cachées, surtout corporelles, et à la première personne. Le pronom personnel tonique, placé par Démar en capitales¹¹, signale et réalise cette rupture impudique, recherchant le scandale par le partage d'une expérience sensorielle. Démar, dans cet extrait, répond justement à la *Femme libre* et à sa promotion de la publicité (entendu : de la publicisation des relations sexuelles), débat lancé par la recension de la brochure de James Lawrence, *Les Enfants de Dieu ou la Religion de Jésus*. Paradoxe : c'est justement parce qu'elle refuse la publicité des relations (maritales comme adultérines) que Démar exhibe les souffrances d'un corps déçu par l'amour, préférant, pour vivre libre, aimer cachée. L'écriture du corps atteint chez elle un paroxysme revendiqué :

Eh bien ! les termes ainsi posés, je dis que nous devons écouter avec respect et recueillement, sans possibilité de jugement ou de blâme, toute parole d'émancipation qui retentira, si étrange, si inouïe, je dirai même si révoltante qu'elle soit. – Je vais plus avant, – je soutiens que la parole de la FEMME RÉDEMPTEUR SERA UNE PAROLE SOUVERAINEMENT RÉVOLTANTE, car elle sera la

¹⁰ Claire Démar dans cette brochure répond, assez violemment, à un article de Suzanne Voilquin, qui sera ensuite chargée par l'Enfantin de la publication du texte après le double suicide de Claire Démar et de Perret Desessarts en août 1833.

¹¹ Les Saint-Simoniens ont un usage intensif de la typographie, réinvesti ici personnellement par Démar ; voir l'introduction de Philippe Régnier (1992).

« Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes

plus large, et conséquemment la plus satisfaisante à toute nature, à toute volonté.
(Démar, 1834, p. 28)

Le corps souffrant, qui se dit par l'expression autobiographique du plus haut degré, est assumé comme un corps politico-religieux – la femme rédempteur est la Mère Messie, recherchée par le Père Enfantin pour former l'être social. L'expression des souffrances féminines tente de les désigner comme un scandale, en vue d'une réforme sociale : à ce titre, les souffrances féminines sont injustes en elles-mêmes et parce qu'elles constituent des obstacles à la réforme sociale.

(Em)brouille pronominale : du corps souffrant au corps politique

Le corps individuel porte les maux du corps social. L'allégorie est ancienne, mais elle est réinvestie par le saint-simonisme. Nourris par la philosophie fouriériste, Enfantin, assisté de Barrault, ont proclamé l'égalité de l'homme et de la femme, pour former « l'Être social » (Conti Odorisio, 2004). La réforme de la société incombe, pour les mœurs, aux femmes, qui s'emparent de cette responsabilité nouvelle. L'apostolat est une réforme sociale : il appelle à faire du corps des femmes le modèle d'un nouveau corps politique et ce, à plusieurs niveaux. Il s'agit d'abord de hâter l'organisation sociale nouvelle, pensée par le saint-simonisme dans le sillage de l'organicisme romantique (Judith Schlanger, 1971), qui se traduit par une pensée du réseau très novatrice (Pierre Musso, 2003). Les Saint-Simoniennes n'ont pas bénéficié de la formation scolaire qui leur aurait permis de participer à ces travaux¹², mais elles partagent ce mode de pensée organiciste très romantique. Leur propre organisation est inspirée par le modèle de l'association de Fourier :

Femmes, sentez-le bien, c'est par l'*association* que nous pourrons parvenir à ce but ; réunissons-nous donc, laissons de côté toutes ces petites rivalités qui trop souvent nous divisent, ne formons qu'un seul corps dont chaque membre agira suivant les idées qui lui sont propres ; en rapportant tout à un *centre unitaire*. Sans doute nous n'en sommes pas encore arrivés au moment si désiré de tous où nous formerons un *corps harmonique*, agissant sous l'impulsion de *chefs* à qui nous obéirons avec *bonheur* car leur *autorité sera toute à l'amour*. (Marie-Reine, s.d., p. 199)

La métaphore du corps est ancienne pour penser les institutions ; elle est remotivée par la pensée fouriériste de l'amour et cette pensée nouvelle de l'association. Elle laisse cependant craindre le désordre, en supposant une liberté comprise comme

¹² Le saint-simonisme, comme plus tard le positivisme, recrute dans les rangs de Polytechnique, quand la formation scolaire, *a fortiori* universitaire, est à peu près fermée aux femmes.

une licence (sexuelle) – ce qui explique pourquoi les Saint-Simoniennes, quand elles demandent le divorce, voire l'abolition du mariage, rappellent fréquemment leurs devoirs comme leur moralité. La crainte de la licence s'écrit par l'horreur du « pêle-mêle », métaphore récurrente des désordres sexuels – dont elles se gardent : l'association des corps ne peut signifier leur rapprochement physique. La métaphore trouve ici une limite, et leur courage, un obstacle.

L'assimilation entre corps individuel et corps social se traduit dans les textes par des glissements dans les désignations, notamment pronominales, favorisés par la philosophie saint-simonienne du langage. Si elles sont peu éduquées (ce sont des prolétaires), les rédactrices de la *Femme libre* ne sont pas, à mon avis, coupables d'une compréhension trop littérale des métaphores, ou de reprise stéréotypée des clichés, comme le suppose Christine Planté dans sa thèse *Les Saint-Simoniennes ou la quête d'une identité impossible à travers l'écriture à la première personne* (1983). C'est tout le contraire : leur foi les amène à saisir la tension ontologique constitutive, pour Paul Ricœur, de la métaphore, tension ontologique qui se traduit en une tension linguistique : la métaphore fait advenir ce qu'elle désigne. Cette tension est celle de la parole christique, avec laquelle renoue le saint-simonisme. Comme Jésus déclarant « Le royaume de Dieu est parmi nous » sous domination romaine, le saint-simonisme affirme une égalité non réalisée. Les Saint-Simoniennes prennent donc au sérieux ce à quoi les Saint-Simoniens, au premier rang desquels Prosper Enfantin, n'ont peut-être pas porté la même foi. Le Père (Prosper Enfantin) cherche la Mère, qui prendra la tête de la Famille – ce qui explique que les adeptes s'appellent « sœurs », inventant une sororité dont cette origine possible est oubliée. Cette recherche déçue de la « Mère », avec article défini et majuscule, fonde la féminité saint-simonienne comme une essence¹³. Les articles sont marqués par une instabilité constante entre l'article défini singulier, avec ou sans capitales, et le pluriel, plus concret. Cette instabilité montre la tension ontologique caractéristique des Saint-Simoniennes, qui attendent l'avènement de la Femme Messie. De la même manière, la parole est souvent déstabilisée, non seulement par la polyphonie inévitable pour un journal aux multiples rédactrices, mais par le passage de la première personne, au singulier comme au pluriel, à la troisième personne, singulière ou plurielle, jusqu'au sein d'un même texte. Christine Planté le note à propos de Claire Démar : « à trop parler de LA femme (qu'elle soit chrétienne, romantique, ou saint-simonienne) on finit par en oublier la réalité des femmes » (1983, p. 153). La non-distinction théorique entre nature et culture, entre idée, essence et matérialité, heurte de plein fouet le projet de montrer les souffrances des femmes (pour y mettre fin), dans un langage qui peine à les dire.

¹³ Le départ en Orient est motivé par cette recherche et sera un échec aussi sur ce point.

Cette (em-)brouille pronominale rend visibles les tâtonnements d'une pensée collective, dans un temps qui invente le féminisme – le constructivisme, distinguant genre et sexe, attendra Madeleine Pelletier pour une première formulation, Simone de Beauvoir pour sa systématisation et sa médiatisation. La place, instable voire impossible, des locutrices dans l'exposé de ces souffrances s'en ressent. La première tâche des rédactrices est de lancer un « Appel aux femmes » dès leur premier numéro, formule toujours reprise ensuite, pour constituer la classe des femmes, sur le modèle de la classe des prolétaires, en en cherchant les spécificités – dans les faits, les souffrances communes et le rôle futur. Comme le note Christine Planté, à propos de Claire Démar, « elle est amenée à passer du JE au NOUS, dans un mouvement ambigu qui fait du sujet le porte-parole de la collectivité, mais aussi généralise à l'ensemble des femmes sa propre expérience. » (p. 138). Cette place, impossible dans la société du XIX^e siècle, se traduit par des textes au statut précaire, qui mettent leurs rédactrices, littéralement, en péril.

Corps du texte : incarner l'émancipation des femmes et la souffrance de la parole

L'engagement saint-simonien est existentiel et religieux : il se manifeste, pour les hommes, par la cérémonie de prise d'habit, et pour toutes et tous les adeptes par des cérémonies de conversion à la mise en scène soignée. La déclaration de la foi saint-simonienne précède parfois un changement de vie radical ; cet engagement existentiel explique l'identification totale des Saint-Simoniennes à leurs écrits, que note Christine Planté : « l'écrit est perçu comme identique à la parole, et la parole comme équivalent du corps » (1983, p. 148). Cette identification est à remettre dans le contexte de la première démocratisation de la presse, qui rend possible la publication de *La Femme libre*. L'invention de nouveaux formats, de la construction d'un journal au genre des articles, est progressive et collective ; elle reste encore largement influencée par la parole – celle de la causerie, par exemple quand Delphine de Girardin invente la chronique (Marie-Ève Thérénty, 2019), souvent celle de la tribune (voire de la chaire), notamment dans les journaux politiques. Cette oralité des textes semble renforcée, comme le remarque Christine Planté, dans les textes des Saint-Simoniennes : l'oralité vise la retranscription mimétique (notamment par la typographie) des discours tenus, ou signale des textes qui voudraient accéder à la tribune. La prise de parole est mise en scène par des soulignements constants de cette oralité, réelle ou métaphorique, même sous la plume des lectrices, pour commenter jusqu'à l'existence du journal :

J'avoue avec franchise que j'ai éprouvé une joie vive en voyant votre parole indépendante et fière s'élever grave et majestueuse au milieu du silence de toutes les femmes, au milieu de l'étonnement général. (L.B., s.d., p. 177-178)

Cette identification à des oratrices est constante et revendiquée par les rédactrices, qui font de leur texte un prolongement d'elles-mêmes. Dès le premier numéro apparaît une mention de la voix :

Ayant senti profondément l'esclavage et la nullité qui pèsent sur notre sexe. Nous élevons la voix pour appeler les femmes à venir avec nous, réclamer la place que nous devons occuper dans le temps, dans l'état, et dans la famille. (Marie-Reine, 1833a, p. 6-7)

Nulle revendication (encore, mais elle viendra) du suffrage ici ; l'appel se dit d'abord par ces modalités vocaliques. L'appel, répété de numéro en numéro, intègre la peur et ses inflexions sur le timbre :

C'est aux femmes, c'est aux jeunes filles d'élever leur timide voix et de dire ce qu'elles ont souffert, ce qu'elles souffrent dans l'atmosphère épaisse qui étouffe leur intelligence, et de demander ce qu'elles pouvaient espérer de lumière. (Pienot, 1833, p. 15)

La rareté de la voix des jeunes filles est convoquée pour dire ce qui est indicible, soit par pudeur traditionnelle (comme le suppose Angeline Pienot), soit par défaut de conceptualisation – comment dénoncer ce qui n'est pas nommé ? C'est ce que tente de faire Claire Démar, dans *Ma loi d'avenir*, en répondant à un article de *La Femme libre* :

Vous avez déserté la chaire de l'apostolat pour la tribune de la discussion, votre parole dogmatique ne dit plus seulement les besoins, les souffrances de la femme, ne lui pose plus avec autorité les limites d'une certaine loi d'avenir ; mais appelle toute femme à révéler tout besoin, toute souffrance, à formuler elle-même sa loi d'avenir.

Et vous avez fait sagement.

Car aujourd'hui, toute parole de *femme* doit être dite et sera dite pour *l'affranchissement de la femme*, car aujourd'hui, qu'une voix de femme énergique, puissante, au long retentissement, ou tremblante, indécise, ou inarticulée amie ou ennemie discordante et heurtée comme les mille bruits confus, les cliquetis funèbres qui jaillissent du choc des sociétés qui croulent en ruine, des civilisations que l'on démolit, ou suave et harmonieuse comme l'hymne des fêtes de l'avenir. – Toute voix de femme sera entendue et écoutée. (Démar, 1834, p. 23)

Cette « voix de femme énergique » pourrait être celle, attendue, de la Femme Messie ; elle est aussi assez clairement identifiée, par le mode assertif, les jeux typographiques et l'énergie toute particulière du style de la brochure, comme celle de Démar¹⁴. Chez cette dernière, l'identification du corps de la rédactrice et du

corps du texte, selon l'idée que « dévoiler, c'est se dévoiler » (Planté, 1983, p. 148), est poussée à son paroxysme :

Et moi, femme, je parlerai, qui ne sais pas tenir ma pensée captive et silencieuse au fond de mon cœur, qui ne sais pas voiler ses formes mâles, rudes et hardies, mettre à la vérité une robe de gaze, arrêter au bord des lèvres une parole franche, libre, audacieuse, une parole nue, vraie, acerbe, poignante, pour la clarifier au filtre des convenances du vieux monde, la passer au crible mystique de la prudence chrétienne.

Je parlerai, moi, qui déjà seule, sans le soutien, sans l'encouragement, sans l'acclamation d'aucune femme, en ai déjà appelé au peuple. – N'importe ce que soit devenu mon appel. (Démar, 1834, p. 24)¹⁵

La suite tient ces promesses. En plus des nombreuses caractérisations de la parole (pourtant écrite), le texte lie les caractéristiques morales et le style de sa rédactrice, en supposant une souffrance, un choc, suscités par la lecture. C'est par le corps que Démar exprime sa force rhétorique et morale (rendue monstrueuse par ses « formes mâles »), déjà parce qu'il s'agit de dire les souffrances corporelles, notamment sexuelles. Contrairement aux rédactrices de *La Femme libre*, Démar ne valorise pas le sacrifice : la place centrale donnée au corps transforme la « souffrance en sacrifice fécond » (p. 24).

Savoirs du corps

Les souffrances du corps ont en effet leur fécondité : elles ouvrent la possibilité, peu explorée, d'un privilège épistémique de la souffrance, qui doit impliquer la participation des femmes à la vie politique :

Reléguée dans le foyer domestique, la femme prolétaire sait plus que l'homme à quoi s'en tenir sur le chacun chez soi et la souveraineté du peuple ; les illusions politiques de liberté lui font plus cruellement sentir les serres de la gêne ou de la pauvreté dans l'intérieur de la famille. C'est là que s'est réfugié l'antique esclavage ! c'est là que le mariage est une lourde chaîne et la maternité un surcroît à ses soucis et à ses peines ! (Jeanne-Désirée, 1832, p. 36-37)

Ce surcroît de savoir politique implique aussi une spécialisation, qui soutient le positionnement complémentariste des Saint-Simoniennes. Ce complémentarisme est d'abord justifié par leur statut de *mères*¹⁶ :

¹⁴ Voilquin salue par ailleurs le style par cet adjectif (« Notice historique », dans Démar, [1833] 1834, p. 7).

¹⁵ Claire Démar fait ici référence à sa précédente brochure, *Appel d'une femme au peuple*, republiée dans le même volume.

¹⁶ Qui est thématiquement progressivement dans le journal, et dont elles ne semblent pas mesurer qu'il exclut une part importante des femmes.

En effet, moi, mère de quatre enfans qui sont ma chair et ma vie, ne suis-je pas bien intéressée à connaître et *émettre* les principes sur lesquels sera basé leur avenir social et individuel ? (Christine Sophie, s.d., p. 45)

L'intérêt, présenté régulièrement comme naturel¹⁷, des mères pour leurs enfants pose la question de la représentativité électorale des femmes¹⁸. Le prolongement de la mère par les enfants, avec valorisation du lien biologique, se renforce par la lecture et le commentaire (polémique) de la brochure de James Lawrence, qui ouvre l'hypothèse matrilineaire. La maternité biologique est revendiquée comme une maternité sociale, élargie à l'ensemble de la société, dont les Saint-Simoniennes veulent se faire les instructrices. Néanmoins, les douleurs en sont inhérentes, du moins au présent :

Ah ! Messieurs, il serait presque impossible de vous révéler toute cette vie intime de douleurs ; elle se sent, mais peut à peine se décrire, et d'ailleurs ce n'est qu'une faible partie des douleurs des femmes, que celle qui se rattache à la question que vous traitez ; je ne veux pas soulever le voile qui couvre toutes ces douleurs, je n'en aurai pas la force, mais le temps marche, et bientôt l'heure sonnera où toutes ces douleurs seront dévoilées, afin qu'on puisse y porter remède. (Marie-Reine, 1833c, p. 12)

L'annonce d'un dévoilement des douleurs congrue avec le messianisme permanent (et non daté) du saint-simonisme : le journal a en effet pour but de trouver et de réaliser la *femme nouvelle*, dont on ne sait pas s'il s'agit de la Femme-Messie du saint-simonisme, ou d'une nouvelle nature féminine, qu'elles espèrent voir advenir.

Le corps de la Femme nouvelle

Tout l'apostolat de *La Femme libre* tend vers une réforme sociale totale, dans laquelle les femmes endossent la responsabilité de la rénovation des mœurs – aux hommes l'économie et la politique. Si cette répartition des tâches entérine le complémentarisme essentialiste que refusera le féminisme constructiviste, comme il tentera d'abolir la théorie des deux sphères (Fraise, 2000), elle donne aux femmes (qui s'en emparent, au-delà des attentes d'Enfantin) une tâche immense, vu l'immensité des souffrances des femmes. Cette douleur est en fait, dans la perspective saint-simonienne, historiquement située :

Oh ! oui, espérons, l'avenir sera grand et beau, nous en avons la foi, le temps de la douleur et de l'abnégation va bientôt finir ; le règne du bonheur et du plaisir va lui

¹⁷ Mais non systématiquement : Démar souhaite la mise en place de mères sociales et fonctionnaires.

¹⁸ Toutes ramenées à ce statut potentiel de mères, quand la possibilité que les enfants se représentent eux-mêmes n'est pas prise en compte.

succéder. Mais pour cela il faut travailler à hâter cet avenir, et tout en gémissant sur les douleurs que les événements de Lyon ont dû causer, je m'en réjouis comme de la protestation la plus éclatante qui ait encore été faite contre votre fausse organisation ; le peuple en se levant dans le seul but de demander une amélioration à son sort, mais se relevant avec calme et dignité, a fait penser qu'il était temps d'apporter un changement à son sort. (Marie-Reine, 1834b, p. 167)

S'il faut « travailler à hâter [l']avenir », ce travail est (c'est le premier sous-titre du journal) un *Apostolat*, et un sacerdoce :

La femme, devenue mère, exercera à son tour une espèce de sacerdoce ; et c'est à son bon cœur et à son intelligence cultivée, que la patrie confiera les premières années d'une existence, pour en réclamer plus tard tous les instans [sic]. – La nature imposa une noble tâche à cet être que, jusqu'à présent, l'homme fut libre de transformer à son gré en compagne, servante, ou victime (Miguet, décembre 1833, p. 85)

Le sacerdoce désigne autant la tâche de la femme future que les devoirs actuels. Ceux des apôtres des femmes sont redoublés : elles n'échappent pas à leur sort, et elles y ajoutent l'apostolat, qui peut confiner au martyre. Ce n'est pourtant pas par complaisance qu'elles écrivent et se livrent :

Car ce n'est pas pour le vain plaisir de nous raconter des histoires, que les femmes écrivent ; c'est presque toujours pour porter la main sur une de ces plaies de notre ordre social ; c'est pour nous révéler quelques-unes de ces douleurs intimes qui déchirent l'âme. (Marie-Reine, 1834a, p. 94)

La connaissance de soi, dans laquelle on peut reconnaître une esquisse de ce qui sera la conscientisation favorisée par les cercles de parole dans les années 1970, est une connaissance des autres pour les autres, rattachée à une vocation existentielle, mêlant littérature, religion et politique. La foi des Saint-Simoniennes les fait écrire dans le tremblement d'une utopie qui s'annonce et que certaines cherchent, déjà, à vivre. Les douleurs, accentuées par l'apostolat, ont une fonction collective et temporelle, en inscrivant leurs histoires dans l'histoire. Le corps qui endure les souffrances est, sera, en tout cas prépare le corps en gloire de la femme nouvelle, dont elles ne peuvent qu'esquisser les contours : « Encore des douleurs, des luttes à soutenir, mais ensuite, l'avenir beau, radieux s'élèvera, et tous seront heureux » (Marie-Reine, 1833d, p. 36). Comme le suppose Christine Planté (1983), pour les Saint-Simoniennes, « [l']ultime vérité du corps serait peut-être la souffrance » (p. 149). En attendant cet horizon qui se dérobe, elles réalisent la formule de l'Évangile, en faisant advenir le temps où le verbe se fait chair – et corps du texte.

BIBLIOGRAPHIE

Adler Laure, *À l'aube du féminisme : les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979.

Angélique et Sophie Caroline, « Mesdames », *La Femme Nouvelle. Apostolat des femmes*, n° 9, s. d., p. 92-98.

Bowman Frank-Paul, *Le Christ des barricades. 1789-1848* (1987), Paris, Cerf, « Lexio », 2016.

Christine Sophie, « Demande », *La Femme libre. Apostolat des femmes*, n° 6, s. d., p. 43-45.

Conti Odorisio Ginevra, « Barrault et l'émancipation féminine dans l'école saint-simonienne », dans Pierre Musso (dir.), *L'Actualité du saint-simonisme*, Paris, PUF, coll. « La Politique éclatée », 2004, p. 165-181.

Delphy Christine, « Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », *Questions féministes*, n° 1, novembre 1977, p. 20-49.

Démar Claire, *Ma loi d'avenir* (1833), ouvrage posthume publié par Suzanne [Voilquin], Paris, Au bureau de la Tribune des femmes, rue des Juifs 21, 1834.

Fayolle Azélie, « Dire le désordre. L'utopie des Saint-Simoniennes », dans Aurore Turbiau, Samy Lagrange et Judith Cohen (dir.), *Les Esthétiques du désordre. Pour une autre généalogie de l'utopie*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 271-284.

Fraisse Geneviève, *Les Deux gouvernements : la famille et la Cité*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000.

Jeanne-Désirée, « Amélioration du sort des femmes et du peuple par une nouvelle organisation du ménage », *La Femme Nouvelle. Apostolat des femmes*, n° 5, 8 octobre 1832, p. 35-39.

Jeanne-Victoire, « Appel aux femmes », *La Femme libre. Apostolat des femmes*, n° 1, 15 août 1833, p. 1-3.

L. B., « Extrait de la correspondance », *La Femme Nouvelle. Tribune des femmes*, n° 14, s.d., p. 177-180.

La Femme Libre. Apostolat des femmes [autres titres : *La Femme de l'Avenir*, *La Femme nouvelle*, *Tribune des femmes*], Paris, rue du Caire, puis rue des Juifs, 1832-1834, en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85525j?rk=21459;2> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85526w?rk=21459;2>.

Les Femmes nouvelles, « Réponse à G. », *La Femme Nouvelle. Affranchissement des femmes*, n° 13, s. d., p. 157-161.

Marie-Reine, « De l'esprit d'association », *La Femme Nouvelle. Tribune des femmes*, n° 15, s.d., p. 198-200.

Marie-Reine, « Des événements de Lyon. Et de la nécessité d'une réforme industrielle (suite) », *La Femme Nouvelle. Tribune des femmes*, avril 1834 (b), p. 165-168.

- « Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes Marie-Reine, [Deuxième discours], *La Femme nouvelle. Tribune des femmes*, janvier 1834 (a), p. 94-96.
- Marie-Reine, « Variétés. Marie ou L'imitation, par Francis Dazur », *La Femme Nouvelle. Tribune des femmes*, novembre 1833 (d), p. 33-36.
- Marie-Reine, « Du moyen d'utiliser le développement intellectuel qui se manifeste chez les femmes », *La Femme nouvelle. Tribune des femmes*, octobre 1833 (c), p. 11-13.
- Marie-Reine, « Aux femmes chrétiennes », *La Femme libre. Apostolat des femmes*, n° 2, 23 août 1833 (b), p. 1-3.
- Marie-Reine, [sans titre], n° 1, 15 août 1833 (a), p. 6-7.
- Miguet Adèle, « Liberté de la femme », *La Femme Nouvelle. Tribune des femmes*, décembre 1833, p. 84-86.
- Musso Pierre, « La fétichisation du réseau chez les saint-simoniens et Proudhon », *Critique des réseaux*, Paris, PUF, coll. « La Politique éclatée », 2003, p. 198-236.
- Offen Karen, « Sur l'origine des mots "féminisme" et "féministe" », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, t. 34, n° 3, 1987, p. 492-496.
- Pavard Bibia, Rochefort Florence et Zancarini-Fournel Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2020.
- Pienot Angeline, Élève du cours normal gratuit des institutrices [sans titre], *La Femme nouvelle. Tribune des femmes*, octobre 1833, p. 14-17.
- Planté Christine, *Les Saint-Simoniennes ou la quête d'une identité impossible à travers l'écriture à la première personne*, Doctorat de 3^{ème} cycle, sous la direction de Monsieur Roger Fayolle, Professeur à l'Université de Paris III, 1983.
- Régnier Philippe, *Le Livre nouveau des Saint-Simoniens*, Tusson, Le Lurot, coll. « Transferts », 1992.
- Rioufreyt Thibaut, « Ce que parler politique veut dire. Théories de la (dé)politisation et analyse du discours politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 115, 2017, p. 127-144.
- Saint-Amand Adèle (de), « Liberté », *La Femme Nouvelle. Apostolat des femmes*, n° 11, février 1834, p. 128-134.
- Schlanger Judith, *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, Vrin, 1971.
- Sebbar Leïla, *On tue les petites filles*, Paris, Stock, 1978.
- Thérenty Marie-Ève, *Femmes de presse, femmes de lettres. De Delphine de Girardin à Florence Aubenas*, Paris, CNRS, 2019.
- [Voilquin] Suzanne, « Appel aux femmes », *La Femme nouvelle. Tribune des femmes*, n° 14, s.d., p. 169-170.

« Toute cette vie intime de douleurs » : poétique et politique féministes du corps chez les Saint-Simoniennes

PLAN

- Politiser la souffrance
- (Em)brouille pronominale : du corps souffrant au corps politique
- Corps du texte : incarner l'émancipation des femmes et la souffrance de la parole
- Savoirs du corps
- Le corps de la Femme nouvelle

AUTEUR

Azélie Fayolle

[Voir ses autres contributions](#)

Chargée de recherche FNRS (ULB, Philixte), azelie.fayolle@gmail.com